

Qu'est ce que le délit de marchandage

Par Topaze14, le 05/07/2012 à 21:42

Bonsoir je cherche à savoir ce qu'est le délit de marchandage? A l'avance merci bonne soirée

Par seb544, le 05/07/2012 à 21:52

Bonsoir

un petit tour sur google vous aurait apporte la réponse directement

il s agit de prêt illicites de main d oeuvre à des fins lucratives fait dans le nom respect des procédures.

Par **P.M.**, le **05/07/2012** à **21:55**

Le marchandage est défini à l'art. L8231-1 du Code du Travail :

[citation]Le marchandage, défini comme toute opération à but lucratif de fourniture de maind'oeuvre qui a pour effet de causer un préjudice au salarié qu'elle concerne ou d'éluder l'application de dispositions légales ou de stipulations d'une convention ou d'un accord collectif de travail, est interdit[/citation]